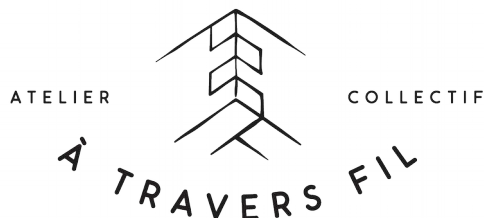


STAGE CONSOLIDATION



Lieu : À Travers Fil – 134 rue d'Aubervilliers
75019 PARIS.

Horaires : 9h30 – 18h les deux jours (accueil autour d'un café/thé de 9h30 à 10h).

***** AVANT TOUTE INSCRIPTION *****

Vérifiez qu'il reste des places en écrivant à contact@atraversfil.org

Nom :
Prénom :
Mail :
Téléphone :
Date du stage :
Moyen de paiement (virement, chèque ou espèces) :
Montant du paiement (voir ci-dessous) :

Tarif modulé en fonction du Quotient Familial

QF = (revenu fiscal de référence / 12) / nb de parts indiqué sur la feuille d'imposition

	QF A ≤ 900 €	QF B ≤ 1900 €	QF C > 1900 €
Montant du paiement	190 € TTC prix HT = 158,33 € TVA 20 % = 31,67 €	250 € TTC prix HT = 208,33 € TVA 20 % = 41,67 €	310 € TTC prix HT = 258,33 € TVA 20 % = 51,67 €

Virement : À Travers Fil IBAN : FR76 4255 9100 0008 0141 6333 978

Merci d'indiquer « **STG mois année + NOM** » dans l'ordre de virement.

Chèque : à l'ordre d'À Travers Fil.

En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter les horaires de stage ainsi que les règles de l'association.

Vous acceptez les conditions d'annulation* exposées à la page suivante.

Pour toute inscription au stage, une adhésion d'un an à l'association est offerte.

Si vous souhaitez devenir adhérent.e de l'association**, cochez ici

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à contact@atraversfil.org ou par courrier à l'adresse de l'atelier.

Date et signature :

***Conditions d'annulation :**

Annulation par À Travers Fil : l'association peut être amenée à annuler le stage (incapacité de l'encadrant, stage non rempli, crise sanitaire ...). Dans ce cas, ATF rembourse aux stagiaires les sommes versées et propose de nouvelles dates.

Annulation par le.la stagiaire : jusqu'à 30 jours avant le début du stage, ATF rembourse intégralement la somme versée. Entre 30 jours et le début du stage, ATF rembourse le.la stagiaire à condition que l'association trouve un.e remplaçant.e.

****Adhésion à l'association :**

À Travers fil est une association à but non lucratif qui fait vivre un atelier de menuiserie fondé sur l'échange convivial des savoirs.

Certaines activités de l'association sont accessibles uniquement aux adhérent.e.s (permanences, accueil sur la Fabrique, abonnement ...).

Adhérer à À Travers Fil, c'est aussi lire et accepter les statuts et le règlement de l'association consultables à l'adresse suivante : <https://www.atraversfil.org/adherer/statuts-reglement>

Protection des données (RGPD) :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et servent à vous informer de la vie de l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique mais ne sont transmises à aucun tiers. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez vous adresser à contact@atraversfil.org.

Pour plus de détails : <https://www.atraversfil.org/politique-de-confidentialite/>